

Gravelines

MAGAZINE



ÉVÉNEMENT



WORLD STREET DANCE
LE MONDIAL DU HIP-HOP
3 ET 4 DÉCEMBRE AU SPORTICA GRAVELINES
UN ÉVÉNEMENT UNIQUE !

→ ACTUS

ÉCONOMIE / SYLK INDUSTRIE : LA PETITE ET SOLIDE ENTREPRISE FAMILIALE PRÉPARE LA SUCCESSION... EN DOUCEUR	4-5
ÉVÉNEMENT / LA SCÈNE MONDIALE DU HIP-HOP À SPORTICA	6-7
INAUGURATION / UNE NOUVELLE VEDETTE POUR LA SNSM	8
CULTURE / LE MUSÉE S'OFFRE UNE BIENNALE	9
AFFAIRES DÉMOGRAPHIQUES / LES LIEUX DE RECUEILLEMENT DE NOTRE COMMUNE	10
SANTÉ / UNE MUTUELLE ACCESSIBLE À TOUS !	11
ATOUTS VILLE / LE GRAND ORAL D'ATOUTS VILLE	12
COMMERCES / NOUVELLES ACTIVITÉS	13
TRAVAUX / LES RÉALISATIONS EN COURS	14
TÉLÉTHON 2016 / CETTE ANNÉE ENCORE, LES ASSOCIATIONS SE MOBILISENT !	14-15
RETOUR EN IMAGES / CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIOR D'AVIRON : PLÉIADE DE CHAMPIONS AU PAARC !	16
SPORTS / BOUCLES DE L'AA : RECORD BATTU POUR LA 20 ^e ÉDITION !	17
GRAVELINES C'EST SPORT /	17
→ L'INFO DES ASSOS	18
→ VIE PRATIQUE	19
→ EN BREF	20-21
/ ÉTAT CIVIL	20
/ BON APPÉTIT LES PETITS !	21
→ VIVRE À GRAVELINES	22-23
→ ZOOM SUR LE CONSEIL MUNICIPAL	24-25
→ TRIBUNES	26-27



4-5



6-7



9



14-15

Restez connectés
avec la ville de Gravelines



DES TEMPS FORTS DE DÉCOUVERTE ET DE PARTAGE, EN NOVEMBRE !



Chère Gravelinoise, Cher Gravelinois,

Novembre est d'abord pour chacun d'entre nous **le mois du Souvenir des membres de nos familles respectives et amis proches**, hélas aujourd'hui disparus, **ainsi que de nos Poilus**, à l'occasion de la commémoration de l'Armistice de 1918. Nous aurons ainsi tous **une pensée particulière et émue** pour celles et ceux qui nous ont quittés.

Afin que le recueillement de chacun puisse se faire dans le meilleur environnement possible, **nos cimetières municipaux bénéficient de toute l'attention de nos services**. À ce titre, **je vous propose de prendre connaissance**, dans ce numéro de Gravelines Magazine, **d'informations concernant ces 3 lieux du souvenir très bien entretenus**.

Je tiens par ailleurs à féliciter les élus de notre nouveau **Conseil Municipal Jeunes (CMJ)** et leur nouveau Maire, **Lisa Jeziorowski**, élue le 12 octobre. Nous leur souhaitons **bon courage** et **plein épanouissement dans ces nouvelles responsabilités** et remercions **les jeunes qui se sont investis au cours du précédent mandat**, accompagnés par les **enseignants, mes collègues élus, les bénévoles ainsi que leurs parents**.

En ce mois de novembre, ne manquez pas également nos événements : **le 7^e salon du Bien-être / Bien vivre qui devient Nord de France Expo, les 12 et 13 novembre au Sportica**. Il sera suivi du **2^e salon 100 % Bébé, les 19 et 20 novembre**. Un événement familial dédié à l'univers du bébé et du jeune enfant.

Dans quelques semaines, **Gravelines deviendra la capitale mondiale du Hip-Hop** ! Nous aurons en effet le plaisir d'accueillir pour la première fois au Sportica, **les 3 et 4 décembre prochains, le World Street Dance, Championnat de France** de cette discipline sportive et artistique. Cet événement rassemblera d'ailleurs **les meilleurs mondiaux du Hip-Hop**.

Sportica est, par son utilisation, plus que jamais l'espace des grands moments, et justifie pleinement les travaux que nous y effectuons à l'occasion de ses 30 ans.

Excellent mois de novembre à chacune et à chacun d'entre vous.

À très bientôt,
Votre Maire,

Bertrand Ringot,
Conseiller départemental du Nord / Canton de Grande-Synthe
Vice-Président de la Communauté urbaine de Dunkerque



Imprimerie Pacaud
Coudkerque-Branche
03 28 64 26 84
Certifiée Imprim'Vért
Imprimé sur papier recyclé.

Bertrand RINGOT, Maire de Gravelines, les Adjoints et Conseillers délégués reçoivent sur rendez-vous. Contact : Cabinet du Maire - 03 28 23 59 29

Spécialisée dans le montage et la maintenance de réseaux de tuyauterie en résine et plasturgie, notamment pour l'industrie nucléaire, Sylk industrie est gérée depuis plus de 20 ans par Xavier et Anne Grare. Le couple a accueilli dans l'entreprise familiale son fils, Thomas, il y a deux ans afin de préparer en douceur la succession de cette solide PME.



SYLK INDUSTRIE

LA PETITE ET SOLIDE ENTREPRISE FAMILIALE PRÉPARE LA SUCCESSION... EN DOUCEUR

1995

reprise de Sylk industrie par Xavier et Anne Grare

→ **2001** : installation dans ses locaux de la rue des Dunes à Gravelines

→ **2014** : Arrivée de Thomas Grare dans l'entreprise en vue de la reprise

1995 : reprise de Sylk industrie par Xavier et Anne Grare

→ 2001 : installation dans ses locaux de la rue des Dunes à Gravelines

→ 2014 : Arrivée de Thomas Grare dans l'entreprise en vue de la reprise

« **NOUS TRAVAILLONS, EN CONFIANCE, AVEC NOS CLIENTS DEPUIS DE TRÈS NOMBREUSES ANNÉES, NOTRE SAVOIR-FAIRE EST RECONNUS. JE REVENDIQUE LE CÔTÉ ARTISANAL DE MON ENTREPRISE** »

Une dizaine de salariés, une clientèle fidèle convaincue par le **savoir-faire et les compétences de son sous-traitant**, des investissements toujours longuement mûris... Depuis 1995, **Sylk industrie se développe**, sans bruit mais avec assurance, à Gravelines, sous la houlette de **Xavier et Anne Grare**. « Nous développer tous azimuts n'a jamais été mon ambition », confie le gérant. « **Nous sommes une petite PME familiale qui évolue sur un marché de niche**. Nous travaillons, en confiance, avec nos clients depuis de très nombreuses années, **notre savoir-faire est reconnu. Je revendique le côté artisanal de mon entreprise** ».

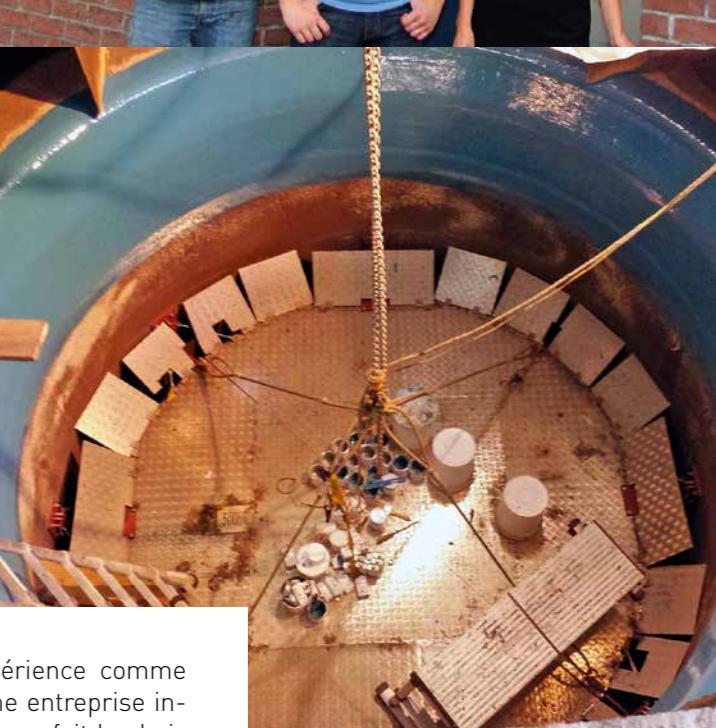
Sylk industrie est née à Gravelines, rue de l'Industrie, dans les années 80. Elle est alors spécialisée dans la **conception de bateaux d'aviron en résine**. L'activité se révélant peu rentable, elle se **diversifie dans la fabrication de matériaux en résine pour l'industrie**. Dans le même temps, elle est rachetée par le **groupe français Vanatome**. Xavier Grare devient le responsable du développement du site. Il **accentue encore le développement dans l'industrie et le nucléaire**. En quelques années, Sylk industrie devient la **spécialiste du montage et de la maintenance des réseaux de tuyauterie en résine et**

en plasturgie. Elle se développe également sur d'autres marchés de niche : **la conception et la fabrication de pièces sur mesure de robinetterie pour le nucléaire et le revêtement de pompes en résine époxy**.

Mais en 1995, **Vanatome décide de se séparer de son site gravelinois**. Xavier Grare, qui ambitionne de se mettre à son compte depuis plusieurs années, saute sur l'occasion de reprendre l'entreprise avec son épouse. En 2001, **Sylk industrie déménage dans de nouveaux locaux mieux adaptés à ses besoins**, rue des Dunes à Gravelines, où elle se trouve toujours, 15 ans après.

Aujourd'hui, **Sylk industrie travaille beaucoup pour EDF sur l'ensemble des sites nucléaires de production d'électricité en France**. Localement, elle intervient également sur quelques grosses unités industrielles, comme **Aluminium Dunkerque**, Endel, Daudruy ou Kernéo.

Son savoir-faire et sa réactivité sont unanimement reconnus. « Nous ne sommes pas nombreux dans ce métier, alors, **ce sont vraiment les compétences qui prennent**. Une fois que la **confiance** est établie, il est vraiment très rare que les clients aillent voir ailleurs », constate Xavier Grare. Un **savoir-faire précieux** que l'entreprise s'efforce de transmettre à ses nouvelles recrues en s'appuyant sur le



savoir-faire des anciens. « Il n'y a pas d'écoles qui forment à nos métiers », confie Xavier Grare. « Nous recrutons généralement **des jeunes titulaires d'un bac pro ou d'un BTS maintenance industrielle** pour qu'ils aient quand même déjà une certaine expérience de l'industrie. Et **nous prenons en charge leur formation sur le terrain**. C'est vraiment de la **transmission de compétences** ».

Désormais âgés d'une cinquantaine d'années, Xavier et Anne Grare ont eu la grande satisfaction d'accueillir dans l'entreprise il y a deux ans leur fils, **Thomas, ingénieur de formation**.

Après une première expérience comme chargé d'affaires dans une entreprise industrielle, le jeune homme a fait le choix de rejoindre ses parents dans l'idée de **préparer la reprise de Sylk industrie d'ici quelques années**. « Comme mes parents, j'ai envie d'être indépendant. J'avais même déjà pensé créer ma propre entreprise. Et puis, je me suis dit que **continuer et développer ce que mes parents avaient construit était encore mieux** », justifie-t-il. Une décision qui ravit bien sûr ses parents, à l'heure où tant d'entreprises peinent à trouver un repreneur. **L'avenir de Sylk industrie à Gravelines est bel et bien assuré** ! ■

SYLK
INDUSTRIE

+ d'infos
Sylk industrie,
24 rue des Dunes
03 28 65 37 01

Les 3 et 4 décembre prochains, Sportica accueillera un week-end 100 % hip-hop !

Au programme : le Championnat de France de danse Hip-Hop et un rendez-vous réunissant les meilleurs danseurs du Monde, le World Street Dance.



LA SCÈNE MONDIALE DU HIP-HOP AU SPORTICA



CHIFFRES CLÉS

2 jours de spectacle

→ 140 artistes

→ 40 bénévoles

→ 2 500 spectateurs attendus chaque jour

Le saviez-vous ?

Deux jeunes nordistes connus concourront dans la catégorie Bboy Junior ! Il s'agit, en effet, de **Kid Martin** et **Kid Mario**, finalistes de l'émission TV SuperKids en 2016 ! N'hésitez pas à venir les encourager !



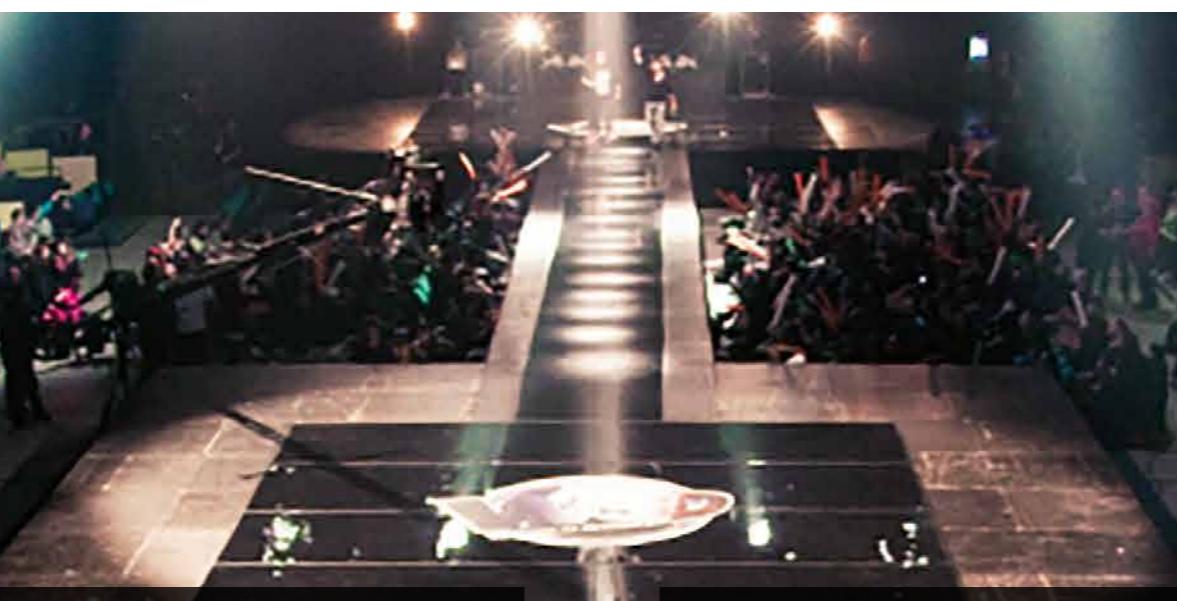
Angélique Roucou, Présidente de l'association et Lahcen Mustapha, Coordinateur de l'association et Directeur Artistique de l'événement nous en disent plus sur ces deux jours de compétition.

« L'événement est porté par l'association "59760", qui existe depuis maintenant 12 ans et dont nous sommes les **co-fondateurs**. Nous travaillons également, sur ce projet, en partenariat avec la **Ville de Gravelines** et **Sportica**.

Nous pratiquons le **hip-hop** mais pas uniquement puisque nous nous intéressons à la **culture urbaine** en général (graffiti, rap, slam, vidéo, etc.).

Nous intervenons dans les écoles, hôpitaux, centres sociaux, maisons de retraite... afin de **promouvoir le hip-hop et de l'utiliser pour transmettre des messages et le démocratiser auprès du grand public**. Nous fonctionnons uniquement par projets, en essayant à chaque fois de fédérer le plus possible autour de nous, dans la région et dans la France entière.

L'événement **Bboy France** a été créé en 2007, il s'agit donc de sa 10^e édition cette année. Il n'a cessé d'évoluer depuis sa création, avec l'ajout de nouvelles catégories (**Bgirl** et **Bboy Junior**), des qualifications dans 14 régions en Métropole et dans les DOM-TOM... De grands cham-



pions du hip-hop y ont concouru et ont aujourd'hui une carrière internationale (danseur pour Madonna, M.Pokora...).

Pour cette 10^e édition, nous avons décidé d'ajouter deux nouvelles catégories : le **3 contre 3** et le **show chorégraphique**.

Nous avons également décidé d'associer un deuxième événement : le **World Street Dance**. La compétition regroupe les meilleurs danseurs mondiaux (Laos, Congo, Maroc, Brésil, Japon, etc.) dont quelques-uns découvrent la France pour la première fois !

En amont des deux soirées de show sera installé un **grand village**, au sein même de Sportica. Des ateliers seront proposés à tous sur le thème du hip-hop, où les stars de l'événement seront présentes. Ce village permet, avant tout, de **créer une convivialité entre le public et les danseurs**, avant les finales du soir.

Vous pourrez y admirer des battles ressemblant aux spectacles de rues que l'on peut voir dans certaines villes. Puis, à 17 h, le public sera invité à se rendre dans la grande salle pour plusieurs heures de spectacle et de compétition !

Il est important de préciser qu'il s'agit d'un réel challenge pour les compétiteurs, car ils doivent entièrement **laisser libre cours à leur imagination**. En effet, ils ne connaissent pas la musique sur laquelle ils vont devoir danser et le jury (composé de professionnels du hip-hop) attache une grande importance à l'innovation et à la création de nouveaux pas. Il est donc impossible de voir deux chorégraphies identiques et de s'ennuyer lors de ces 2 jours !

Pas besoin d'être un connaisseur pour apprécier le spectacle, le **hip-hop est accessible à tous !** » ■



Programme du week-end

SAMEDI 3 DÉCEMBRE

14 h : village d'animations

→ Sélections pour : The World Street Dance, le Warsaw challenge, Hip Opsession International et Bboy France
→ Stages et Masterclass

17 h : 1^{re} jour de compétition

→ Compétitions/show pour les catégories World Street Dance, Bboy France, Bgirl France et Bboy France Junior

DIMANCHE 4 DÉCEMBRE

14 h : village d'animations

→ Sélections pour : Bboy France et Hip Opsession
→ Stages et Masterclass

17 h : 2^{re} jour de compétition

→ Compétitions/show pour les catégories Bboy France Crew et Bboy France Show



Vidéo Mag :
retrouvez la vidéo de cet article sur <https://www.facebook.com/villedegravelines/videos>

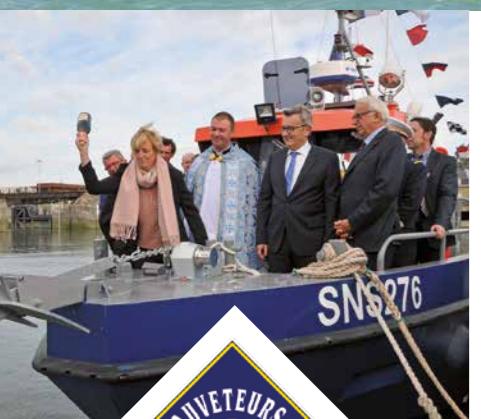


d'infos

06 52 29 61 32

www.bboyfrance.com

f BBOYFRANCE



UNE NOUVELLE VEDETTE POUR LA SNSM

Le samedi 8 octobre dernier, la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) a baptisé sa nouvelle vedette, la *Notre Dame des Flandres*. Un nouvel équipement de pointe pour la station de Gravelines/Grand-Fort-Philippe qui permettra d'intervenir dans de meilleures conditions.

À près 27 ans de bons et loyaux services, *La Philippoise*, ancienne vedette de la station, a laissé sa place à la *Notre Dame des Flandres*.

C'est en présence notamment de **Bertrand Ringot**, Maire de Gravelines et Conseiller départemental du Nord, **Sony Clinquart**, Maire de Grand-Fort-Philippe, **Xavier de la Gorce**, Président de la SNSM, **Jean-Marie Fournier**, Président de la

SNSM Gravelines/Grand-Fort-Philippe, que la marraine de la vedette, **Stéphanie Wellecam-Fournier**, a baptisé le bateau.

La vedette a également été bénie par l'abbé **Vincent Sterckeman**, curé de la paroisse Saint-Pierre des Rives de l'Aa.

La *Notre Dame des Flandres* a été construite au chantier Socarenam d'Étaples et dispose des dernières technologies de navigation. Elle a été entièrement pensée pour Gravelines et s'adapte ainsi parfaitement à la station et à ses interventions.

Ses 12 mètres de long pour une puissance de deux fois 300 chevaux permettent aux 12 sauveteurs de la station d'intervenir 24 heures/24.

« C'est un dossier sur lequel je me suis beaucoup mobilisé afin de réussir le tour de table financier permettant l'acquisition de la vedette » explique Bertrand Ringot. ■

Financements de la vedette	
→ SNSM :	142 500 €
→ Région Hauts de France :	82 500 €
→ SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme :	72 500 €
→ Département du Nord :	50 000 €
→ Ville Gravelines :	42 500 €
→ Ville de Grand-Fort-Philippe :	10 000 €
Soit un total de 400 000 €	



www.snsm.org/établissement/station-snsm-de-gravelines

La SNSM c'est quoi ?

La Société Nationale de Sauvetage en Mer est une association regroupant 7 000 bénévoles sauveteurs en mer, regroupés au sein de 32 centres d'intervention. Elle a pour principale vocation l'engagement bénévole et gratuit au service de la sauvegarde de la vie humaine en mer et sur les plages. Les bénévoles et volontaires de la SNSM ont également pour missions de prévenir les risques et de former pour sauver des vies. Ils utilisent les dernières innovations technologiques pour la sauvegarde des vies, permettant d'accroître l'efficacité de leurs interventions. Pour exemple, la SNSM a secouru, en 2015, plus de 7 700 personnes.

La 1^{re} biennale du Musée du dessin et de l'estampe originale est sur le point d'être lancée. Organisée par l'association Art & Estampe, avec le soutien de la Ville de Gravelines, elle réunira 20 artistes de tous horizons.

LE MUSÉE S'OFFRE UNE BIENNALE

La biennale du Musée est un concours réunissant des artistes français et étrangers exerçant toutes les techniques de l'estampe (gravure sur bois, taille-douce, lithographie, sérigraphie, etc.).

Parmi les 280 dossiers de candidature déposés, le comité en charge de l'événement a choisi 20 graveurs afin de représenter la créativité et la variété de l'estampe contemporaine.

Le samedi 12 novembre prochain, ce même jury se réunira afin de décerner deux prix : le **grand prix de la biennale** ainsi que le **prix spécial consacré à la taille-douce** (gravure sur métal). Les vainqueurs seront annoncés le même jour, lors du vernissage de l'exposition consacrée à la biennale (voir ci-dessous).

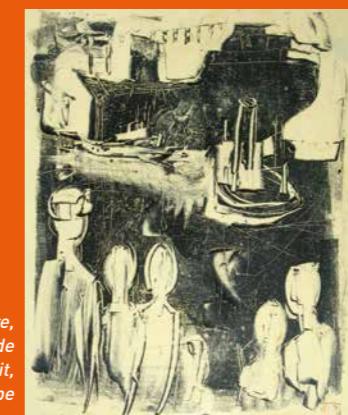
Le Musée soutient l'association en organisant une exposition des artistes concourant à la biennale. Un **panorama de 88 estampes** sera ainsi présenté au public, avec des artistes venus du monde entier : Allemagne, Argentine, Chine, Belgique, États-Unis, France, Italie, Japon et Slovaquie.

L'exposition sera visible du 12 novembre au 23 décembre au Musée du dessin et de l'estampe originale (vernissage le samedi 12 novembre à 18 h, en présence des artistes).

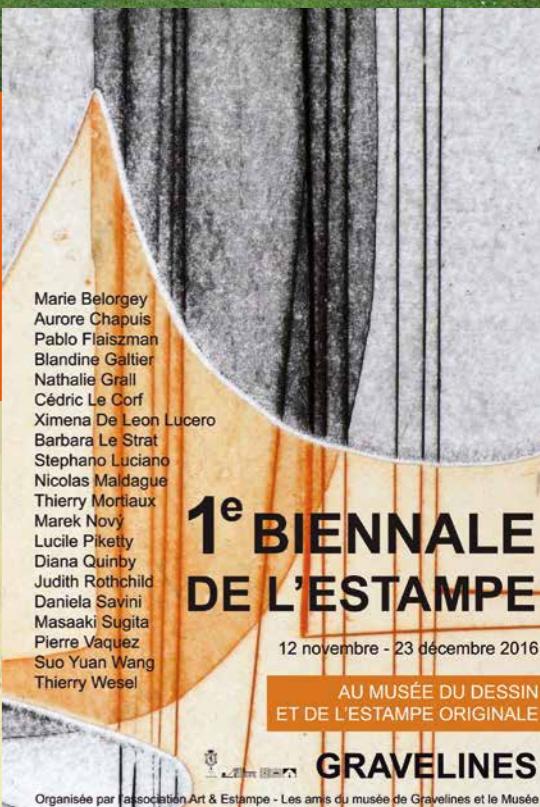
Un événement culturel majeur de cette fin d'année, à ne pas manquer ! ■



La 1^{re} biennale du Musée du dessin et de l'estampe originale



René Bessière,
Le port de
Dunkerque de nuit,
monotype



Organisée par l'association Art & Estampe - Les amis du musée de Gravelines et le Musée

1^{re} BIENNALE DE L'ESTAMPE

12 novembre - 23 décembre 2016

AU MUSÉE DU DESSIN ET DE L'ESTAMPE ORIGINALE

GRAVELINES



VIRGINIE CAUDRON,
Directrice du Musée du dessin et de l'estampe originale

« Il s'agit d'un gros projet, mené à bien par l'association Art et Estampe, en partenariat avec le Musée. Cette biennale permet de renouer avec la tradition du Groupe de Gravelines qui, en 1973, organisait déjà des biennales. C'est en quelque sorte un hommage que l'on fait aux fondateurs de notre Musée. Vous y découvrirez des artistes venus des 4 coins du Monde et qui n'ont encore jamais été exposés à Gravelines. Il s'agit d'une vraie volonté d'ouvrir nos portes au plus grand nombre et de présenter une exposition différente, dans laquelle chacun pourra s'y retrouver ». ■



HÉLÈNE VASSEUR-BESSIÈRE,
Présidente de l'association Art & Estampe

« À la veille du lancement de cette 1^{re} biennale, il y a un peu de stress, mais aussi beaucoup de satisfaction face au travail accompli. On ne s'attendait pas à recevoir autant de candidatures et les artistes sélectionnés ne pourront que vous plaire. C'est un événement exceptionnel, que nous espérons reproduire à l'avenir, et qui vous permettra de redécouvrir le Musée ». ■



Horaires d'ouverture des cimetières

- De 8 h à 17 h 30 du 1^{er} octobre au 31 mars
- De 8 h à 19 h du 1^{er} avril au 30 septembre



Une réunion s'est tenue, le 30 septembre dernier, en présence des 2 opérateurs funéraires implantés sur Gravelines, afin d'évoquer la révision du règlement des cimetières.

→ **Frédérique Plaisant,**
Adjointe au Maire déléguée à l'Administration
Générale et aux Affaires Démographiques

« Je veux ici remercier les services municipaux **Parcs et Jardins et Affaires Démographiques** qui œuvrent au quotidien auprès des familles et des usagers : que ce soit en termes d'accueil mais aussi pour l'entretien des cimetières. Je souligne **l'effort de formation des agents** comme les gardiens des cimetières qui ont notamment suivi une formation pour obtenir l'habilitation funéraire. Mon domaine de délégation implique aussi un travail en lien avec la Communauté urbaine de Dunkerque sur la thématique funéraire. Une convention de partenariat a été présentée au Conseil Municipal du 10 novembre 2015. Le sujet de la mort n'est pas toujours aisément abordé mais il est essentiel de pouvoir accueillir et s'occuper des familles en deuil avec respect, dignité et délicatesse. C'est un point primordial sur le plan humain. »



Des travaux sont en cours au **Nord Banc**, notamment au niveau du portillon d'entrée pour les piétons.

L'entretien, le fleurissement, le nettoyage et le suivi des travaux des cimetières sont réalisés par les **gardiens**, sous la responsabilité et avec l'appui du service Parcs et Jardins. Une politique "zéro phyto" est pratiquée depuis 5 ans, ce qui a permis un développement d'une certaine biodiversité au Nord Banc. ■

+ d'infos

Direction des Affaires Générales
Service Affaires Démographiques
03 28 23 59 02

Depuis le mois d'octobre, l'ensemble des habitants résidant sur le territoire communautaire peut prétendre à une mutuelle qui se veut accessible à tous et adaptée aux différents besoins.

La CARSAT :

MUTUELLE SOLIDAIRE: Le jeudi 13h30 à 17h00

Pour les agents EDF: Une permanence avec une assistante sociale le mercredi de 14h00 à 16h00

Le vendredi de 14h00 à 16h00
sauf pendant les vacances scolaires

Uniquement sur rendez-vous au 3960



UNE MUTUELLE ACCESIBLE À TOUS !

La Ville de Gravelines a rejoint le réseau des villes qui adhèrent à la mutuelle solidaire en partenariat avec la Communauté urbaine de Dunkerque et l'Espace Santé du Littoral.

Suite à un appel à partenariat, la **mutuelle JUST** a été choisie.

La mutuelle proposera plusieurs formules avec des garanties différentes en fonction de vos besoins, de la composition de la famille... et selon vos ressources.

C'est un contrat individuel, signé entre le particulier et la mutuelle. C'est donc un acte libre et volontaire. L'objectif étant d'adapter la mutuelle aux besoins de chaque personne.

Sur Gravelines, la mutuelle solidaire « JUST » tient une permanence chaque jeudi, de 13 h 30 à 17 h, dans les locaux du **CASS** (Centre d'Action Sanitaire et Sociale), situé 28 bis rue Aupick.

Les habitants sont reçus, informés, et peuvent instruire s'ils le souhaitent, un dossier d'adhésion. Une étude personnalisée, gratuite et sans engagement de votre part, est possible.

Vous pouvez également, si vous le souhaitez, vous rendre directement à l'agence JUST située à Dunkerque.

Vous l'aurez compris, la mutuelle solidaire s'adresse à tous les habitants tout en restant accessible aux plus démunis. N'hésitez pas à vous renseigner ! ■



→ **Alain Merlen**, Adjoint au Maire, délégué à l'Action Sociale et **Josée Bleuez**, Conseillère Municipale, déléguée à la Santé

« Nous sommes satisfaits de la mise en place de cette mutuelle à l'échelle communautaire, et plus particulièrement à Gravelines. Certaines personnes refusaient les soins, faute de moyens financiers ou d'une couverture de soin adaptée. Aujourd'hui tous les habitants pourront en bénéficier quels que soient leur situation financière ou leur état de santé ». ■

+ d'infos

Agence Just Mutuelle
46 rue Poincaré à Dunkerque
03 28 60 32 20



LE GRAND ORAL D'ATOUTS VILLE

Beaucoup ignorent que pour être autorisé à ouvrir ses portes, un centre social comme Atouts Ville doit se voir délivrer un « agrément » par la Caisse d'Allocations Familiales.

Cet agrément se base sur un « projet social de territoire » qui doit être renouvelé tous les 4 ans et réalisé avec les habitants.

Ainsi, Atouts Ville, comme tous les centres sociaux, est une association intrinsèquement en prise avec les problématiques de son territoire gravelinois, adaptant ses projets et ses activités au fil du temps, au gré des besoins repérés ou exprimés par ceux qui y vivent.

CET AGRÉMENT SE BASE SUR UN
« PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE »
QUI DOIT ÊTRE RENOUVELÉ TOUS
LES 4 ANS ET RÉALISÉ AVEC
LES HABITANTS.



Dans la réalisation de son projet, Atouts Ville passe par 4 étapes :

- L'évaluation du projet précédent : avons-nous atteint les objectifs fixés ? Si non pourquoi ?
- Le diagnostic partagé et/ou participatif, basé sur les statistiques et les ressentis des membres des équipes, des bénévoles et des habitants ;
- La définition d'axes prioritaires pour le nouveau projet ;
- Le choix d'activités ou de méthodes pour répondre à ces priorités.

Nous profitons de cette tribune pour remercier toutes les personnes qui se sont investies dans ce travail et qui nous accompagnent chaque jour à faciliter le « Vivre ensemble » sur notre commune.

+d'infos

Atouts Ville
03 28 51 81 20



Quand un centre social comme Atouts Ville renouvelle son projet, il est donc nécessaire qu'il passe par ces différentes étapes avant de le rendre finalisé à la CAF.

Atouts Ville est actuellement dans ce processus. Depuis plusieurs mois, professionnels, partenaires, habitants et bénévoles œuvrent à l'élaboration du projet dans chaque Maison de quartier en échangeant tantôt sur l'enfance, tantôt sur les seniors en passant par la famille...

Ce 2 novembre, durant toute la journée, les 4 projets sociaux ainsi que les 4 projets animation collective familles seront présentés à la Ville de Gravelines, à la CAF du Nord et au Département du Nord afin qu'ils se prononcent sur notre travail et nous délivrent ces fameux agréments. ■

agenda

NOVEMBRE / DÉCEMBRE 2016

JUSQU'AU SAMEDI 5 NOVEMBRE

■ EXPOSITION « GRAVELINES EN 3D »

Avec présentation de documents d'archives et maquettes de M. Bilquez.

→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand

MERCREDI 2 NOVEMBRE

■ MA VIE DE COURGETTE

→ Cinéma Sportica

→ À partir de 6 ans

→ 14 h 30

→ Tarif : 4 €

DU MERCREDI 2 AU SAMEDI 12 NOVEMBRE

■ EXPOSITION-POLAR

→ Médiathèque

Par l'atelier photo de l'AGAM

→ Entrée libre

VENDREDI 4 NOVEMBRE

■ LOTO

Par Atouts Ville les Huttes.

→ Maison de quartier des Huttes

■ AU TOUR DU TEMPS

→ Scène Vauban

Groupe de chansons françaises originaire de Dunkerque.

→ 20 h 30

→ Tarifs : 8 € (tarif plein) /
4 € (demandeur d'emploi, étudiant, groupe de 10 personnes)

Plus d'infos sur le groupe sur
www.autourdutemps.fr



■ USG FOOTBALL / LOON-PLAGE (SENIOR B)

→ Stade des Huttes

→ 14 h 30

■ CONCOURS DE SAUT D'OBSTACLES

→ Centre Équestre Municipal

SAMEDI 5 NOVEMBRE

■ NUIT DE LA BD

Sur le thème du Trône de Fer.

Buffet participatif sur place, pour conserver son énergie durant la nuit.

→ À l'atelier BD

→ De 16 h à 7 h du matin

→ Entrée libre

Plus d'infos au 03 28 22 45 39



■ BCM / STRASBOURG

→ Sportica

→ 20 h

Informations et réservations
au 03 28 51 97 00 ou sur
www.bcmbasket.com

DIMANCHE 6 NOVEMBRE

■ VIDE GRENIER

Par le Rallye Club Gravelinois.

→ Salle de Sports des Huttes

→ De 8 h à 17 h

→ Tarifs pour 2 m : 6 € (Gravelinois),
7 € (extérieurs), 12 € (commerçants)

Restauration sur place
Réservations au 06 30 96 86 16

DU LUNDI 7 AU SAMEDI 26 NOVEMBRE



Dans le cadre du centenaire de sa naissance. Exposition émanant du Comité François Mitterrand.

Vernissage le lundi 7 novembre à 19 h, en présence de Martine Bloch (Présidente du Comité François Mitterrand) et de Jean-Louis Bianco (ancien Ministre d'État).

→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand
→ Entrée libre

MARDI 8 NOVEMBRE

■ LOTO

Par Atouts Ville Petit-Fort-Philippe.

→ Maison de quartier de Petit-Fort-Philippe

■ GOÛTER D'HIVER DES AMIS DU 3^e ÂGE

→ Scène Vauban

→ De 14 h 30 à 19 h 30

Animé par Duo Steevy.

agenda

NOVEMBRE / DÉCEMBRE 2016

MERCREDI 9 NOVEMBRE

■ SPECTACLE : EMBARQUEZ POUR UN MONDE MAGIQUE

Par le Rallye Club Gravelinois.

→ Scène Vauban

→ 14 h 30

→ Tarifs : 5 € / 6 € avec le goûter

Renseignements : 06 30 96 86 16

JEUDI 10 NOVEMBRE

■ EMMA ET LE TRIO CHRIS BELPIÈRI JAZZ IN TIME

Ce concert s'adresse au grand public, musicien ou pas, initié au jazz ou pas.
→ Scène Vauban
→ 20 h 30
→ Tarifs : 8 € / 4 €

INFORMATION
Vous avez désormais la possibilité de réserver tous vos spectacles culturels, mais aussi vos manifestations sportives, sur le site internet de la ville : <http://www.ville-gravelines.fr>

VENDREDI 11 NOVEMBRE

■ LOTO

Par l'Amicale du Personnel Communal de la Ville de Gravelines.

→ Salle de sports des Huttés

→ Ouverture des portes à 13 h 30 – début des jeux à 15 h

→ Buvette et restauration sur place

DU SAMEDI 12 NOVEMBRE AU VENDREDI 23 DÉCEMBRE

■ 1^{RE} BIENNALE DE L'ESTAMPE

Vernissage le 12 novembre à 18 h.

→ Musée du dessin et de l'estampe originale

Plus d'infos en page 9 du Magazine

SAMEDI 12 NOVEMBRE

■ SAINT MARTIN

→ 17 h

→ Place Calmette

→ 17 h 30 : départ du défilé avec l'HBM, Saint Martin et son âne

→ 18 h : arrivée salle du cinéma Merlen pour la distribution de folards, boissons et tombola

Renseignements au 03 28 23 29 69



SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 NOVEMBRE

■ 7^È ÉDITION DU SALON NORD DE FRANCE EXPO

Inauguration du salon le samedi 12 novembre à 11 h.

Après 6 années de succès, le salon "bien-être bien vivre" devient "Nord de France Expo". Il s'organise toujours autour de 6 thèmes : l'habitat, la gastronomie, les loisirs, le bien-être, le mariage et les loisirs créatifs.

→ Sportica

→ De 10 h à 19 h

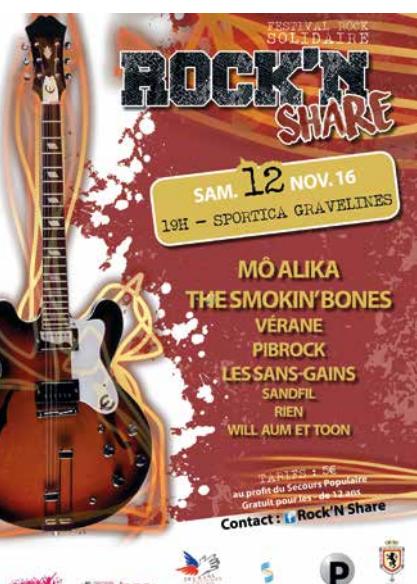
→ Gratuit sur invitation (disponibles chez les commerçants gravelinois)

Plus d'infos sur www.salon-gravelines.fr



SAMEDI 12 NOVEMBRE

■ ROCK'N SHARE FESTIVAL DE ROCK SOLIDAIRE



Avec : Mô Alika, The Smokin'Bones, Vérane, Pibrock, les Sans-Gains, Sandfil, Rien, Will Aum et Toon.

→ 19 h

→ Sportica

→ Tarifs : 5 € (au profit du Secours Populaire)

Gratuit pour les moins de 12 ans

DIMANCHE 13 NOVEMBRE

■ USG FOOTBALL SENIOR A / LOON-PLAGE

→ Stade des Huttés

→ 14 h 30

■ BROCANTE

Par l'ASLAPE du collège Pierre et Marie Curie.

→ Salle de sports des Huttés

→ De 8 h à 17 h

Renseignements : parents.eleves.pmc@hotmail.fr

■ JOURNÉE NATIONALE DU HUIT

Par GUS Aviron.

→ PAarc des Rives de l'Aa

DU MARDI 15 AU SAMEDI 26 NOVEMBRE

■ EXPOSITION-INTERACTIVE « QUI A REFROIDI LEMAURE ? »

Munis de tablette tactile, vous aurez à résoudre une enquête sur le meurtre de M. Lemaure et proposer votre coupable.

→ À partir de 8 ans.

→ Médiathèque

→ Du mardi au samedi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30

→ Entrée libre (inscription conseillée)

MARDI 15 NOVEMBRE

■ AUDITION

« CARTE BLANCHE À... » DE CLASSE DE CHANT LYRIQUE ET MUSIQUES ACTUELLES

→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand

→ 18 h 30

→ Entrée libre

MERCREDI 16 NOVEMBRE

■ CONSEIL MUNICIPAL

→ Salon d'honneur de la Mairie

→ 18 h

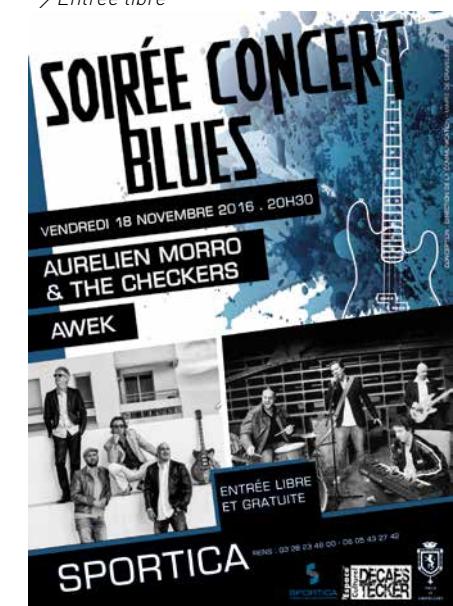
VENDREDI 18 NOVEMBRE

■ SOIRÉE CONCERT BLUES AURÉLIEN MORRO ET THE CHECKERS / AWEK

→ Sportica

→ 20 h 30

→ Entrée libre



SAMEDI 19 NOVEMBRE

■ LOTO SPÉCIAL TÉLÉTHON

Par les Amis du 3^È Âge.

→ Salle Caloone

→ À partir de 14 h 30

■ PAYSAGES FÉERIQUES EN POCHOIR

Atelier.

→ Musée du dessin et de l'estampe originale

→ De 15 h à 18 h → Tarif : 10 €

■ LE POLAR, UN GENRE AMÉRICAIN ?

Conférence animée par Dominique Legrand.

→ Médiathèque → 16 h

→ Entrée libre

■ JÉRÔME GADEYNE : ALLER VERS UNE RÉALITÉ HARMONIEUSE

→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand

→ 17 h → Entrée libre (réservation conseillée)

■ HANDBASKET CLUB GRAVELINES / CAMBRAI

→ Salle du Polder → 17 h

■ BCM/ORLÉANS

→ Sportica

→ 20 h

Informations et réservations au 03 28 51 97 00 ou sur www.bcmbasket.com



■ USG HANDBALL / RONCHIN (MASCULIN)

→ Salle Frédéric Petit

→ 20 h 30

SAMEDI 19 NOVEMBRE

→ Scène Vauban

→ 20 h 30 tout public

→ Tarifs : 8 € / 4 € (tarif réduit)



SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 NOVEMBRE

■ 2^È SALON 100 % BÉBÉ

Plus de 30 exposants seront présents pour 2 jours consacrés à l'univers des bébés ! Le salon s'adresse aux futurs parents ainsi qu'aux enfants jusqu'à 6 ans. Restauration et buvette sur place.

→ Gratuit

→ Sportica → De 10 h à 18 h

Plus d'infos au dos de ce Magazine

DIMANCHE 20 NOVEMBRE

■ USG FOOTBALL SENIOR B / GRAND-FORT-PHILIPPE

→ Stade des Huttés → 14 h 30

■ MESSE DE ST^E CÉCILE ET ST^E BARBE

→ Église Saint Willibrord → 11 h

MARDI 22 NOVEMBRE

■ AUDITION PUBLIQUE DES CLASSES DE PIANO ET MUSIQUE DE CHAMBRE

→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand

→ 18 h 30 → Entrée libre

■ L'ITINÉRAIRE DES ENFANTS VERTS

Par la compagnie Playmobile. Spectacle de conte, théâtre d'objets et chant lyrique.

→ Dès 6 ans

→ Scène Vauban → 14 h 30

→ Entrée libre (réservation conseillée)

■ BCM / LIMBOURG (BELGIQUE)

→ Sportica → 20 h

Informations et réservations au 03 28 51 97 00 ou sur www.bcmbasket.com



DU MERCREDI 23 AU MARDI 29 NOVEMBRE

■ GRAINE DE CHAMPION

Dans le cadre de l'opération Les Toiles Filantes.

→ Cinéma Sportica

→ Tarifs : 4,50 € / 4 €

/ COMMERCES / NOUVELLES ACTIVITÉS

ANIMATIONS / CULTURE / SPORTS / VIE ASSOCIATIVE / VIE MUNICIPALE

JEUDI 24 NOVEMBRE

■ DON DU SANG

→ Scène Vauban
→ De 9 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h



SAMEDI 26 NOVEMBRE

■ CODE(S) POLAR

Dans le cadre du mois du film documentaire.

Par Stéphane Bergouhnioux et Jean-Marie Nizan.
→ Médiathèque
→ 16 h
→ Entrée libre

■ USG HANDBALL / BULLY (FÉMININ)

→ Salle Frédéric Petit
→ 18 h 30

DIMANCHE 27 NOVEMBRE

■ LE JAZZ DANS TOUS SES ÉTATS

Concert de Sainte Cécile de l'Harmonie Batterie Municipale.
→ 16 h
→ Entrée libre

■ USG FOOTBALL SENIOR A / ARMENTIÈRES

→ Stade des Huttés
→ 14 h 30

DU LUNDI 28 NOVEMBRE AU SAMEDI 3 DÉCEMBRE

■ PORTES OUVERTES

→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand
→ Lundi de 17 h 30 à 21 h, mardi de 18 h à 21 h, mercredi de 14 h à 21 h, vendredi de 18 h à 21 h samedi de 11 h à 12 h

MARDI 29 ET MERCREDI 30 NOVEMBRE

■ MOUSTACHES

Par la compagnie Zapoï.
Pour les petits à partir de 3 ans.
→ Scène Vauban
→ Séances scolaires : mardi à 10 h 15 et mercredi à 10 h
→ Tarif : 1,50 €

MARDI 29 NOVEMBRE

■ AUDITION PUBLIQUE DES CLASSES DE BATTERIE/ TAMBOUR ET JAZZ

→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand
→ 18 h 30
→ Entrée libre

VENDREDI 2 DÉCEMBRE

■ LOTO

Par Atouts Ville Les Huttés.
→ 13 h 30

SAMEDI 3 DÉCEMBRE

■ USG HANDBALL / TREMBLAY (MASCULIN)

→ Salle Frédéric Petit
→ 20 h 30

■ BCM / CHALON SUR SAÔNE



→ Sportica
→ 20 h
Informations et réservations au 03 28 51 97 00 ou sur www.bcmbasket.com

■ TÉLÉTHON

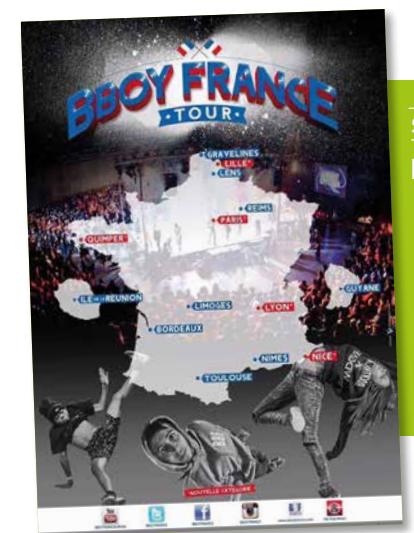
Plus d'infos en page 15 du Magazine

DIMANCHE 4 DÉCEMBRE

■ CONCERT DE CHORALE

Par l'Ensemble Vocal de l'École Municipale de Musique.
→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand

→ 16 h



MARDI 6 DÉCEMBRE

■ AUDITION PUBLIQUE DES CLASSES DE PERCUSSION ET DE PIANO

→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand
→ 18 h 30
→ Entrée libre

MERCREDI 7 DÉCEMBRE

■ LOTO

Par Atouts Ville Centre.
→ 13 h 30

JEUDI 8 DÉCEMBRE

■ AUTOUR DU JAZZ

→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand → 19 h
→ Tarif : 8 € (la recette du spectacle sera remise au Téléthon)

■ LES INNOCENTS EN CONCERT

→ Palais du Littoral (Grande-Synthe)
→ Tarif unique de 15 € (transport inclus)
→ Départs des bus : 18 h 30 au parking des Islandais, 18 h 40 à la salle Norbert Merlen et 18 h 50 place Gustave Houriez

JEUDI 8 ET VENDREDI 9 DÉCEMBRE

■ DIABÉTOBUS

Une infirmière et une diététicienne vous accueilleront pour un dépistage gratuit du diabète ainsi que pour répondre à toutes vos questions sur l'hypertension, le cholestérol, le diabète, le surpoids, etc.

→ Place Albert Denvers
→ Le jeudi de 10 h à 16 h et le vendredi de 9 h à 15 h

SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 DÉCEMBRE

■ BBOY FRANCE MONDIAL DE LA DANSE HIP-HOP

Les billets sont disponibles à Auchan, Cora, Cultura, Leclerc, Le Furet du Nord et www.ticketmaster.com

→ Tarif : 10 € par jour pour l'entrée au village et au show
Plus d'infos en pages 6 et 7 du Magazine

→ MELODY MANSSART SAGE-FEMME

Depuis mai 2016, Melody Manssart, sage femme, a ouvert son cabinet, situé 4 rue du Collège. Elle vous accueille à son cabinet ou à domicile, uniquement sur rendez-vous.

Elle propose des consultations pour votre grossesse, la préparation à la parentalité, pratique le monotoring à domicile. Elle vous accompagne également à la sortie de la maternité et effectue la rééducation périnéale. Des conseils en allaitement sont possibles avant et après accouchement. Renseignez-vous !

Tél : 06 30 85 33 46

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi sur rendez-vous



→ ESPRIT FLEURS

Anne Tristram a repris le commerce de fleurs et de décoration, situé 9bis, rue Pierre Brossolette début octobre. Passionnée par son métier, elle a décidé d'ouvrir sa boutique sur Petit-Fort-Philippe. Compositions, fleurs coupées, mais aussi cadeaux décoration pour vos événements familiaux : mariages, baptêmes, réceptions. N'hésitez pas à passer commande. Livraison possible dans un rayon de 10 km. Renseignez-vous !

Tél : 09 86 24 53 63

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h, le samedi de 9 h à 19 h, et le dimanche de 9 h à 12 h 30



→ MAISON PAILLARD

André Paillard, avec plus de 28 ans d'expérience dans la restauration, a ouvert son enseigne traiteur au cœur du centre-ville, au 7 rue Léon Blum. Il vous propose des plats raffinés préparés sur place, et élaborés à partir de produits locaux dans le but d'émoustiller vos papilles. Les plats sont à emporter ou à consommer sur place.

Pour vos réceptions, cocktails dînatoires, séminaires, mariages, plateaux-repas entreprises, pensez à Maison Paillard. Location de vaisselle et prestations florales pour la décoration de la salle sont également possibles. N'hésitez pas à passer commande par téléphone, mail, sms ou Facebook !

Tél : 06 26 85 66 77

Horaires d'ouverture : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h 30 à 14 h et de 15 h 30 à 18 h 30, et le samedi de 9 h 30 à 14 h

www.maisonpaillard@laposte.net

Maison Paillard

→ NOS BOULANGERS ONT DU TALENT...

Dans le cadre du 20^e anniversaire des Boucles de l'Aa, cinq boulangerosse ont accepté le challenge de créer un pain spécial « sportif ». Pour cela, ils avaient carte blanche dans le choix de la recette et de la forme de leur création. C'est donc avec plaisir que nos boulangerosse ont conçu des pains agrémentés de céréales, fruits secs... de quoi apporter des sucres lents nécessaires au bon déroulement des performances de nos sportifs.

Un grand merci à la Boulangerie Blas, la Boulangerie Wascat, la Huppe aux Pains, le Stand Chaud des Huttés et la Gourmandine, qui recevra d'ailleurs prochainement la visite du Meilleur Ouvrier de France, Joël Lefèvre, afin de réaliser ensemble une création.



Nouveau commerce ? Nouvelle entreprise ?

Pensez à contacter la Maison du Commerce et de l'Artisanat : 03 28 23 81 48

AMÉNAGEMENT LES RÉALISATIONS EN COURS



CENTRE ARTISTIQUE ET CULTUREL FRANÇOIS MITTERRAND 1

Création de 60 places de stationnement supplémentaires.

AVENUE LÉON JOUHAUX 2

La Communauté urbaine de Dunkerque procède à des travaux de voirie avenue Léon Jouhaux (au niveau d'Intermarché et de l'entrée de ville). La route, les pistes cyclables et les espaces verts vont être entièrement revus.

Une déviation, via la rue des Dunes, est mise en place jusqu'à la fin du chantier, prévue le 16 décembre.

MUR BRACQ 3

Création d'un mur de clôture au niveau du chemin de ronde.

SPORTICA 4

Petit bassin de la piscine : remise en état des ossatures des murs rideaux.

ABATTAGE D'ARBRES 5

Trois peupliers blancs pyramidaux ont dû être abattus car malades, square Aristide Maillol (Petit-Fort-Philippe).

BASE NAUTIQUE ET DE PLEIN AIR JEAN BINARD 6

Mise aux normes des sanitaires et des vestiaires, dans le cadre des accès aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).



CETTE ANNÉE ENCORE, LES ASSOCIATIONS SE MOBILISENT !



Le Téléthon est de retour du 19 novembre au 8 décembre. Les associations gravelinoises ainsi que la Municipalité sont à nouveau mobilisées afin de recueillir le plus de fonds possibles pour l'AFM (Association Française contre les Myopathies). Voici la programmation des différentes journées d'actions organisées sur notre commune :

SAMEDI 19 NOVEMBRE

→ LOTO

14 h 30 : salle Gérard Calonne. Ouverture des portes à 13 h 30.

VENDREDI 25 NOVEMBRE

→ MARATHON DES COLLÈGES

De 13 h à 17 h à la Pépinière : les élèves du collège Pierre et Marie Curie se mobiliseront en courant ou marchant pour le Téléthon. L'association Socio Éducative du Collège reversera une participation au Téléthon 1 € par participant.

SAMEDI 26 NOVEMBRE

→ LE MARATHON DU TÉLÉTHON

Un défi commun : parcourir le plus grand nombre de kilomètres, dans plusieurs disciplines comme la course, la marche, le vélo, la natation, l'ergomètre, etc.

Plusieurs parcours seront proposés : Inscriptions salle Maurice Baude à partir de 13 h 30.

→ En extérieur :

- Marche : parcours de 6 à 8 km adaptables en fonction des capacités des participants. Départ à 14 h. Tarif : 3 € minimum par personne.

- Course : parcours de 2,2 km dans la pépinière. Plus vous ferez de tours, plus vous ferez grimper le compteur. De 14 h à 17 h. Tarif : 2 € minimum par personne.

- Vélo : boucle entre 8 et 10 km accessible aux VTT et VTC, ouvert aux enfants et adultes. Départ toutes les 30 minutes.

→ En intérieur :

- Natation : venez faire le plus grand nombre de longueurs possible. De 14 h à 17 h à la piscine municipale Tarif : 2 € minimum par personne

- Ergomètre, vélo elliptique, tapis de courses, etc. Salle Maurice Baude : vous aurez la possibilité de ramer, courir, marcher, pédaler... sur des machines qui seront mises à disposition pour faire grimper le nombre de km. Venez faire un maximum de kilomètres sur les machines de cardio et musculation.

Les associations "Courir à Gravelines", "La Tête et les pieds", La GEG, L'USG Cyclotourisme, Gravelines Natation, GUS Aviron encadreront les différentes disciplines.

DU LUNDI 28 NOVEMBRE AU SAMEDI 3 DÉCEMBRE

→ PORTES OUVERTES À L'ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE

Studios de danse du Centre Artistique et Culturel François Mitterrand :

- Lundi 28 novembre de 18 h à 21 h
- Mardi 29 novembre de 18 h à 21 h
- Mercredi 30 novembre de 14 h à 18 h 30
- Jeudi 1^{er} décembre de 18 h à 21 h
- Vendredi 2 décembre de 18 h à 21 h
- Samedi 3 décembre de 11 h à 12 h 15.

À partir de 23 h : soirée dansante

VENDREDI 2 DÉCEMBRE

→ SOIREE ZUMBA

De 18 h 30 à 19 h 30 : par la GEG à la salle du polder. Ouverte à tous. Participation de 2 € minimum par personne

SAMEDI 3 DÉCEMBRE

→ RENCONTRE AMICALE DE HANDIBASKET

15 h : par l'association Handi Basket Club. Salle des Huttés. Buvette et petite restauration sur place.

→ CONCOURS DE PÉTANQUE

De 14 h à 20 h : par l'USG Pétanque. Au Boulo drome.

→ MARCHE NOCTURNE

De 19 h à 20 h 30 : au départ de la salle paroissiale. Organisée par l'association Gravelines Randonnées la Tête et les Pieds.

Inscription dès 18 h 30. Tarif : 3 €

→ SOIREE CABARET

Dès 19 h 30 : repas + spectacle : 12 € Menu : Tartiflette - Crêpe chocolat/chantilly - Café.

À partir de 23 h : soirée dansante

La soirée sera animée par les associations Gravelinoises et des chanteurs locaux. Réservation possible à partir du jeudi 3 novembre.

JEUDI 8 DÉCEMBRE

→ SPECTACLE AVEC LA CLASSE DE JAZZ

À partir de 19 h : organisé par l'AGPMT. Au Centre Artistique et Culturel François Mitterrand.

Prix d'entrée : 8 €

ACTUS / RETOUR EN IMAGES



CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIOR D'AVIRON : PLÉIADE DE CHAMPIONS AU PAARC !

Flashback sur cet événement majeur qui s'est tenu au PAarc les 1er et 2 octobre.

Cerise sur le gâteau pour le club organisateur, Gravelines US Aviron, qui décroche un titre de Champion de France avec le quatre de pointe avec barreur homme : Raphael Lescieux, Anatole Ryngaert, Bastien Quiqueret, Xavier Morelle et Erwan Nion.

Ce rendez-vous fut également l'occasion de mettre à l'honneur les rameurs tricolores ayant brillé lors du Championnat du Monde des moins de 23 ans et des Jeux Olympiques et Paralympiques de Rio, en présence de Monsieur Patrick Kanner, Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. ■



CHIFFRES CLÉS

100 Clubs présents

- 800 rameurs
- 150 bénévoles
- 15 titres



ACTUS / SPORTS

BOUCLES DE L'AA RECORD BATTU POUR LA 20^e ÉDITION !



La 20^e édition des Boucles de l'Aa s'est tenue le dimanche 16 octobre dernier. Et pour cette date anniversaire, Courir à Gravelines, Gravelines Athlétisme et la Ville de Gravelines avaient mis les petits plats dans les grands.

Ils étaient 1 802 à prendre le départ de cette édition, encore plus festive que les précédentes. Un record de participation pour cette épreuve phare de la fin d'année.

Course à pied, randonnée et marche nordique, parcours éveil et baby étaient au programme de cette journée sportive et conviviale !

La présence de chanteuses, accordéonistes, super héroïnes, stand personnalisation de dossard, pains spécialement confectionnés par les boulangers gravelinois... n'ont fait qu'augmenter le plaisir des sportifs et du public, venu nombreux pour l'occasion !

Retrouvez tous les résultats et plus de photos des Boucles de l'Aa sur le site internet de l'événement.

+ d'infos

www.bouclesdelaa.fr



section en pleine expansion !

+ d'infos

Gravelines Kayak Va'a

www.gravelines-kayak-vaa.com

Gravelines Kayak Va'a

→ Longe côte Les gravelinoises Championnes de France

Le week-end des 1er et 2 octobre, le club Gravelines Kayak Va'a était à Erquy (Côte d'Armor) pour le Championnat de France de Longe Côte. L'événement a rassemblé plus de 400 longeurs, dont 3 gravelinoises revenues avec une médaille d'or.

Le trio gravelinois composé de Leïla Paolo, Dorothee Wavrant et Sylvie

Picquendar a, en effet, été sacré Champion de France de Longe Côte féminin, catégorie "moins de 40 ans". En finale de l'épreuve, les maritimes ont dû faire face aux vagues et au vent mais ont tout de même devancé leurs adversaires de plus de 20 secondes, sur une distance de 1 000 m à parcourir. Un titre national mérité pour cette

GRAVELINES C'EST SPORT !

→ Athlétisme La marche nordique à la côte !

Le club Gravelines Athlétisme se diversifie et propose désormais une section de marche nordique. Elle peut être pratiquée en loisir ou en compétition, selon les aspirations de chacune et chacun.

Les compétiteurs de la section marche nordique étaient à Chartres le 18 octobre dernier pour un 12 km où 200 personnes étaient inscrites. Cyrille Nicoll remporta la course en 1h19'10

et le club remporte la médaille de bronze en équipe. Le 22 octobre, ils se sont rendus aux Mureaux pour le Championnat de France. Cyrille Nicoll se classe vice-champion de France V1M, ramenant ainsi la première médaille nationale pour le club.

Si vous êtes intéressés par la marche nordique, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'association et de Christian Milloz, moniteur.



+ d'infos

Gravelines Athlétisme

<http://gravathle.over-blog.com/>

RÉUNION D'INFORMATION SUR LES LOTOS ET VIDE-GRENIERS

Le 4 octobre dernier était organisée une réunion d'information sur l'organisation des lotos et vide-greniers, à destination des associations.

Cette soirée fut animée par Maître Béhelle, du cabinet juridique Littoral Conseils avocats, de M^{me} Chochois, Inspectrice et M^{me} Wadoux, contrôleur principale, de la Direction des Douanes et Droits indirects de Dunkerque.

Il fut rappelé que les associations pouvaient organiser **6 manifestations maximum dans l'année, exonérées de tous impôts et taxes**.

La définition des lotos a été rappelée, ainsi que les conditions d'organisation, les critères, les formalités administratives et la fiscalité.

Les loteries ne peuvent être **organisées que pour les membres de l'association et les proches**.

Une publicité intensive, ne s'adressant plus uniquement aux membres de l'association, n'est pas autorisée. **Est autorisée une affichette en Mairie, la diffusion de tracts aux adhérents** (la création d'une page Facebook spéciale LOTO ou la publicité dans une zone de diffusion régionale n'est pas autorisée).

La recette des lotos ne doit avoir pour seule vocation, la vie de l'association.

Les mises des joueurs doivent être inférieures à 20 euros.

Il n'y a pas de valeur maximale pour les lots, mais ils doivent rester « **raisonnables** » (exemple de lots interdits : voiture, voyage, sommes en espèces...).

Maître Béhelle rappela la **définition d'un vide-greniers et insista sur les conditions et les démarches de déclaration**. Elle rappela les démarches à réaliser après la manifestation, ainsi que la fiscalité et les sanctions possibles pour non-respect de ces conditions.

Chaque association a reçu un dossier complet reprenant le contenu des interventions de la soirée, ainsi que des modèles types de documents.



RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Les prochains ramassages des encombrants auront lieu aux dates suivantes :

- à Gravelines Centre et les Huttés : mercredi 7 décembre 2016
- à Petit-Fort-Philippe : jeudi 8 décembre 2016

LE SAMEDI 8 OCTOBRE S'EST DÉROULÉE LA 4E RENCONTRE PAROLES D'HABITANTS DANS LE QUARTIER DU CENTRE-VILLE. VOUS TROUVEREZ AU COURS DES 3 PROCHAINS NUMÉROS DU GRAVELINES MAGAZINE DANS LA PAGE CITOYENNE LE POINT SUR LES DIFFÉRENTS PROJETS ET THÈMES ABORDÉS.

1^{RE} PARTIE : LES PROJETS DU CENTRE-VILLE

N°1 : Logements collectifs rue Aupick / rue de Dunkerque / Copronord

→ 18 logements répartis en 2 bâtiments

Bâtiment 1 rue de Dunkerque

- RDC : 1 T3 et 2 T2
- 1^{er} étage : 3 T3 et 2 T2
- 2^e étage : 3 T3 et 2 T2

Bâtiment 2 rue Aupick

- RDC : 1 T3
- 1^{er} étage : 2 T3
- 2^e étage : 2 T3

→ Le stationnement sera organisé dans l'emprise du projet. L'ancien garage Citroën a été démolie. Le permis de construire est en cours d'instruction.

N°2 : Réalisation d'un collectif de 5 logements rue Aupick / Cottage

→ 5 appartements de type 3.

→ Date théorique de Démarrage de travaux : 1er semestre 2017.

→ Le stationnement sera organisé dans l'emprise du projet : 7 places de parking.

La démolition du bâtiment existant ex-coccinelle a été effectuée par les services de la ville.

Le projet a été présenté à l'ABF et a reçu un avis favorable.

Le permis de construire est en cours d'instruction.

N°3 : Construction de 86 logements collectifs site Sacré Cœur / Maison Flamande et SCCB Les Sirènes

Ce projet de renouvellement urbain consiste à édifier, en lieu et place de l'école du « Sacré Cœur », un ensemble

de logements en locatifs sociaux, accès sociaux et en accès privés.

Deux promoteurs immobiliers, SCCB Les Sirènes et la Maison Flamande travaillent sur ce même site.

5 bâtiments seront édifiés :

Rue Aupick :

→ 18 logements en accession privée / SCCB les Sirènes.

→ 12 logements en accession sociale / la Maison Flamande.

→ 14 logements en location sociale/ la Maison Flamande.

Rue de Dunkerque :

→ 18 logements en accession privée + une cellule commerciale / SCCB les Sirènes.

→ 24 logements en locatif social / la Maison Flamande.

Le stationnement sera organisé dans l'emprise du projet : 90 places seront créées.

La démolition est prévue en novembre 2016. La date de démarrage des travaux est conditionnée aux fouilles archéologiques.

Question d'un habitant : pourquoi ne pas réhabiliter le bâtiment de l'école plutôt que le détruire ?

M. Le Maire expliqua que l'opérateur a fait un calcul économique. Il rajoute que le linéaire va être utilisé autrement lors de la construction des logements pour permettre une meilleure vue des remparts et que les bâtiments de France ont imposé des contraintes. Il y a lieu de créer des parkings à l'intérieur de l'îlot.

N°4 : îlot de l'église

→ La CUD a fait l'acquisition de plusieurs immeubles constituant l'îlot de l'église.

→ Une mission de faisabilité et de programmation a été confiée à Pro Développement pour l'élaboration de scénarii.

→ Les immeubles sont aujourd'hui démolis et la ville a « aménagé » un parking provisoire.

→ Suite à des expressions d'habitants, la question est aujourd'hui de savoir si la commune souhaite une reconstruction, étant ici précisé que la DRAC et l'ABF sont catégoriques sur le fait qu'il faut reconstruire...

→ Si l'option de reconstruire est retenue, il conviendra de :

- Définir le mode de portage du projet (ville ou CUD ?)

- Saisir officiellement les services de l'état sur le contenu du projet

- Consultation d'opérateurs.

Le Maire rencontrera prochainement l'ABF à nouveau sur ce sujet.

N°5 : Quartier de la gare 1^{re} phase / Cottage

→ 60 logements

- 42 locatifs (19 T2, 19 T3, 4 T5)
- 18 Location/Accession dont 4 en collectif (18 T4).

→ Date de démarrage des travaux conditionnée au traitement de la pollution.

2^e phase

→ De part et d'autre de la rue Poincaré.

→ Potentiel de 200 logements.

→ Étude quant à la définition des produits.

/ EN BREF...

ARRIVÉE D'UN NOUVEAU GÉNÉRALISTE

Début novembre, un nouveau médecin généraliste va s'installer aux Huttés, au sein du cabinet tremplin municipal situé avenue Léon Jouhaux. Les consultations se font sur rendez-vous. Renseignez-vous !



NOVEMBRE, LE MOIS SANS TABAC !

L'opération « mois sans tabac » se tient tout au long du mois de novembre.

Les fumeurs sont invités à arrêter de fumer le 1^{er} novembre, et ce pour 30 jours. Si vous souhaitez prendre part à ce défi collectif, n'hésitez pas à vous rapprocher du **Groupe Pascal** qui peut vous aider dans cette démarche.



Plus d'infos auprès du Groupe Pascal au 03 28 51 83 83

/ ÉTAT CIVIL

NOCES D'OR

1/ Félicitations à **Pierre Carpentier et Jacqueline Vampouille**

2/ **Joseph Joonekin et Marie-Thérèse Agez**

3/ **Jean-Luc Gionnane et Thérèse Vérove**

FÉLICITATIONS AUX MARIÉS

4/ **Philippe Deschamps et Sylviane Hequet**

BIENVENUE

• **Gaspard** de Simon Roëls et de Valentine Hannequin-Rémy

• **Lise** de Jean-Philippe Mareau et de Céline Duroy

• **Mathéo** de Kévin Daulé et d'Anaïs Debeire

• **Alexandre** de Maxence Perche et de Sophie Fournier

VOTRE AVIS COMPTÉ !

Une enquête publique a débuté dans notre commune afin de recueillir vos avis sur le Plan de Prévention des Risques Littoraux (voir article complet dans le Gravelines Magazine du mois d'octobre 2016, pages 8 à 11). Du 18 octobre au 21 novembre, plusieurs permanences de la commission d'enquête se tiendront sur les communes de Gravelines, Grand-Fort-Philippe et Oye-Plage. Le PPRL sera à votre disposition et des techniciens seront présents pour répondre à toutes vos interrogations. Il vous sera également possible d'émettre un avis sur le projet.



N'hésitez donc pas à vous rendre à l'une de ces permanences, vos remarques et suggestions devront être prises en compte par le Préfet. Les permanences sur Gravelines ont lieu en mairie les :
 → 5 novembre de 9 h à 12 h
 → 8 novembre de 14 h à 17 h
 → 14 novembre de 9 h à 12 h

Plus d'infos auprès du service Urbanisme au 03 28 23 59 13

RAMASSAGE DE LA POUBELLE Verte

En raison de la faible production de biodéchets pendant la période hivernale, le ramassage du bac vert (déchets de cuisine, déchets organiques, petits déchets de jardin) ne s'effectuera qu'une semaine sur 2, à compter du 11 novembre 2016.



Renseignements auprès de la Communauté urbaine de Dunkerque
 Numéro vert : 0 800 22 45 57



ILS NOUS ONT QUITTÉS

• **Rémy Beugnet**, veuf de Micheline Vanbelle

• **Eugénie Lemaire**, veuve de Daniel Barbeau

• **Francky Rézenthel**

• **André Verscheure**, époux de Josette Borg

• **Thibault Whitead**

• **Guy Daubermann**

• **Henri Jacob**, époux de Dominique Boouillette

• **Zulma Dupond**, veuve d'Albert Beia

veuve d'Albert Beia

POLICE MUNICIPALE

René Olivier a pris la tête de la Police Municipale de Gravelines depuis le 1^{er} octobre dernier, en remplacement de Francis Herbaux, qui a rejoint la Ville de Dunkerque. Depuis 1994, René Olivier exerce à la Police Municipale de Grande-Synthe en tant que gardien. Puis il a passé les concours et gravit les échelons qui lui ont permis d'accéder au poste de Chef de Police Municipale.

Sur Gravelines, il souhaite poursuivre le travail conjointement entre la Police Nationale et la Police Municipale.



RECENSEMENT MILITAIRE

Entre la date de leur 16 ans et la fin du 3^e mois suivant, les jeunes gens et les jeunes filles doivent se présenter en Mairie au guichet Affaires Démographiques munis du livret de famille et de leur pièce d'identité afin de se faire recenser.



SUBVENTIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Sur proposition de Bertrand Ringot, Conseiller Départemental du Nord du Canton de Grande-Synthe, la Commission Permanente du Conseil Départemental du 26 septembre dernier a accordé les subventions suivantes :

→ **20 000 €** au **Groupe Pascal** pour la prévention aux risques liés aux conduites de consommation et réduction des inégalités de santé.

→ **20 000 €** à l'association **AGATE Côte d'Opale** au titre de la participation du Département au fonctionnement de la Commission Locale d'Information de Gravelines en 2016.

→ **13 558 18 €** à l'**AFEJI** pour l'aménagement d'une aile complète sur le site de Petit-Fort-Philippe (soit **1 220 236 €** pour l'année 2017 et **13 558 2 €** pour l'année 2018).

→ **7 590 €** au **Collège Pierre et Marie Curie** dans le cadre du dispositif du Projet Éducatif Départemental du Collégien.

→ **5 475 €** au **Collège Saint Joseph** dans le cadre du dispositif du Projet Éducatif Départemental du Collégien.

→ **4 000 €** à l'**ALEFPA Communauté Paul Machy** au titre de la culture année 2016 pour le projet de réalisation d'un documentaire photo/son présentant les moments importants de leur vie à la MECS.

→ **75 000 €** au **Basket Club Maritime Gravelines - Dunkerque Grand Littoral** en faveur des clubs sportifs de haut niveau intitulée « excellence sportive » pour la saison sportive 2016-2017.

BON APPÉTIT LES PETITS !

GRILLE DES MENUS SERVIS EN RESTAURATION SCOLAIRE

DU 3 AU 4 NOVEMBRE

- **Jeudi** : Betteraves rouges en lanières • spaghetti bolognaise, emmental râpé • salade de fruits
- **Vendredi** : Brandade de poisson, salade • coulommiers • fruit de saison

DU 7 AU 11 NOVEMBRE

- **Lundi** : Rôti de porc à l'ananas, riz • Tomme blanche • Fruit de saison
- **Mardi** : Céleri rémoulade • Cuisse de poulet à la forestière, jardinière de légumes • Fromage blanc aromatisé et biscuit
- **Jeudi** : Carbonade flamande, frites et salade • Mimolette • Fruit de saison
- **Vendredi** : Férié

DU 14 AU 18 NOVEMBRE

- **Lundi** : Filet de poisson, ratatouille et semoule • Vache qui rit • Crème dessert au chocolat
- **Mardi** : Carottes râpées • Suprême de poulet Label Rouge, pommes de terre rôties et haricots verts • Fruit de saison
- **Jeudi** : Potage au potiron • Jambon, coquillettes et emmental râpé • Fruit de saison
- **Vendredi** : Salade aux champignons • Sauté de bœuf au paprika, purée de légumes • Yaourt aromatisé

DU 21 AU 25 NOVEMBRE

- **Lundi** : Potage tomates • Colombo de volaille, riz aux petits légumes • Petits-Suisses aromatisés
- **Mardi** : Filet de poisson • Épinards et pommes de terre • Pyrénées • Fruit de saison
- **Jeudi** : Friand au fromage • Rôti de bœuf et mayonnaise, pommes sautées et salade • Quatre-quart
- **Vendredi** : Rata saucisses (chipolatas, petit-pois, pommes de terre) • Carré de l'Est • Mousse au chocolat

DU 28 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE

- **Lundi** : Duo de carottes et céleris râpés • Bœuf à la hongroise, tortis et fromage râpé • Compote pomme-fraise
- **Mardi** : Escalope de volaille à la crème, brocolis et pommes de terre vapeur • Fromage blanc nature sucré, gaufre liégeoise
- **Jeudi** : Concombres vinaigrette • Filet de poisson sauce beurre blanc, julienne de légumes et riz • Liégeois vanille
- **Vendredi** : Tartiflette, Salade • Yaourt nature sucré, Fruit de saison

Les menus ne sont pas contractuels. Le service "Achats" étant tributaire des variations possibles des approvisionnements. Retrouvez tous les menus servis en restauration scolaire sur le <http://www.ville-gravelines.fr> (rubrique Éducation)



DIMANCHE 9 OCTOBRE

Beau succès pour la **Rando des Remparts** organisée par l'USG Cyclotourisme. Le départ pour les 775 participants fut donné au PAarc des Rives de l'Aa : VTTistes, cyclos et marcheurs ont parcouru la ville sous un soleil magnifique propice à la convivialité.



DIMANCHE 9 OCTOBRE

L'Orchestre Symphonique La Folia de Lille nous a offert un concert de grande envergure avec plus de 60 musiciens sur la scène de l'Arsenal.



DIMANCHE 16 OCTOBRE

Les Boucles de l'Aa, organisées par Courir à Gravelines et la Ville de Gravelines, fêtaient cette année leur 20^e anniversaire. Record battu quant aux nombres de participants, puisque plus de 1 800 personnes étaient sur la ligne de départ ! Avec deux nouveautés cette année : la course baby ouverte aux plus de 4 ans accompagnés de supers héros et princesses, et la marche nordique / randonnée. Une édition exceptionnelle !



LES 21, 22 ET 23 OCTOBRE

Un Festival du Rire qui a tenu toutes ses promesses, avec une salle comble pour la venue de **Jean-Marie Bigard** et un public conquis. **Les Jumeaux** et la pièce de théâtre de **la troupe des Insolites** ont également ravi les spectateurs de Sportica. Fous rires et amusement étaient bien au rendez-vous de cette 14^e édition.



MERCREDI 12 OCTOBRE

Première séance plénière pour le **nouveau Conseil Municipal Jeunes** de Gravelines qui a, à cette occasion, élu **Lisa Jeziorowski**, Maire pour deux ans.



→ Ils sont passés par Gravelines...

Jean-Claude Mailly, Secrétaire Général du Syndicat Force Ouvrière, était en visite à Gravelines dans le cadre du Congrès FO qui s'est déroulé au Sportica du 10 au 14 octobre dernier.

TÉLÉCHARGEZ LES ANCIENS NUMÉROS DU JOURNAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Les anciens comptes-rendus du Conseil Municipal sont toujours disponibles sur www.ville-gravelines.fr dans la rubrique "Les Journaux du Conseil" (partie gauche de la page d'accueil).

ZOOM SUR LE CONSEIL MUNICIPAL

→ SÉANCE DU MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2016

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du mercredi 6 juillet 2016 ;

Adopté à l'unanimité

2. Décisions prises en vertu de la délégation de pouvoir au Maire

A. PERSONNEL COMMUNAL

3. Information préalable sur les mises à disposition de personnel communal ;

Adopté à l'unanimité

4. Demande d'affiliation volontaire au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord du Syndicat Mixte du SAGE de l'Escaut - Avis du Conseil Municipal.

Adopté à l'unanimité

B. DÉVELOPPEMENT URBAIN

5. Vente à Monsieur et Madame Dambicourt - Rue Charles Leurette ;

Adopté à l'unanimité

6. Vente à Monsieur Alexandre Canet - Rue Charles Leurette ;

7. Vente à Monsieur et Madame Vanhelst - 50B, rue Aristide Briand ;

Adopté à l'unanimité



POINT 12 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2016

TRANSFERT DE COMPÉTENCE À LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DUNKERQUE EN MATIÈRE D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

On expose au Conseil qu'il est aujourd'hui proposé d'étendre la compétence de la Communauté Urbaine de Dunkerque en matière d'équipements sportifs à la réhabilitation du stade TRIBUT, projet d'envergure et structurant pour notre agglomération, aussi bien en termes d'aménagement urbain que de cohésion sociale.

Aussi, sur le fondement de l'article L.5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé que la Communauté Urbaine de Dunkerque se voie transférer la compétence pour la réhabilitation de cet équipement sportif d'intérêt communautaire.

Lors de sa réunion du 2 juin 2016, la commission locale d'évaluation des charges transférées, composée de l'ensemble des maires des communes membres de la Communauté Urbaine de Dunkerque, a adopté le rapport joint à la présente arrêtant les modalités financières de ce transfert.

Il est précisé que, dans une logique de gestion de proximité, la gestion de cet équipement sportif rénové par la Communauté urbaine, restera confiée à la commune siège de l'équipement qui assurera alors l'entière compétence liée à l'entretien, la maintenance, la gestion et l'animation de l'équipement. La communauté urbaine, quant à elle, supportera les charges d'investissement liées à la réhabilitation de cet équipement.

+ d'infos

Si vous souhaitez obtenir des précisions au sujet d'un point voté en Conseil Municipal, vous pouvez contacter les services de la Mairie au **Tél : 03 28 23 59 00**

Il est enfin rappelé que, chaque commune membre dispose d'un délai de trois mois, à compter de la notification au maire de la commune de la délibération du conseil communautaire proposant ce transfert, pour se prononcer sur le transfert proposé et que, si les conditions de majorité qualifiée sont réunies, le transfert sera prononcé par arrêté préfectoral.

Vu le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées ci-annexé.

Il est proposé au Conseil d'émettre un avis favorable à l'extension des compétences de la Communauté Urbaine de Dunkerque et de demander en réciprocité une prise en compte communautaire significative des travaux de modernisation de Sportica sous maîtrise d'ouvrage et gestion communale.

La Commission municipale « Finances – Administration Générale – Ressources Humaines – Travaux » a émis un avis favorable à la majorité.

Avis favorable - Contre : 3
(Listes "L'Alternative Changeons de Cap!" et "Gravelines Bleu Marine")





Conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 18 novembre 2009, en application de la loi du 27 février 2002 relative à la Démocratie de proximité, une tribune politique est publiée chaque mois dans le magazine. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs.

Élus du groupe municipal majoritaire (28 sièges)

DRAGAGE DU PORT : BERTRAND RINGOT RELANCE LE PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT

« Monsieur le Président, Malgré les différents transferts de compétences dans le cadre des lois GEMAPI et NOTRe, le Département du Nord reste, à ce jour, seul responsable du dragage du Port.

La problématique du dragage en milieu portuaire vise à garder la côte d'exploitation des chenaux et bassin pour permettre la navigation en toute sécurité. De plus, le dragage permet également de lutter contre les inondations dans les zones estuariennes, ou de défense contre la mer dans les zones ayant des problématiques d'érosion (dégraissage / engrangissement de plage).

Nous constatons cependant que le Port Départemental s'envase d'année en année, et cet état de fait impacte directement la gestion de notre port comme **exutoire hydraulique de la plaine Flandre maritime et influe sur la pratique quotidienne des plaisanciers**.

Le dragage de la passe d'accès réalisé chaque année de plus en plus tardivement génère une mauvaise image de notre port aux yeux des plaisanciers annuels et visiteurs de l'Euro-Région. Idéalement ce dragage doit être réalisé chaque année avant le démarrage de la saison estivale, soit entre le 15 mai et 15 juin.

En ce qui concerne le dragage du bassin Vau-ban, celui-ci est indispensable de même que celui du chenal de l'Aa.

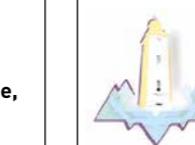
Lors de mon intervention à la séance du 12 octobre 2015, j'ai réaffirmé mon attachement au développement du port départemental, et je vous ai fait part de mon souhait de connaître également l'état de vos réflexions et méthodes de travail sur ce sujet qui me semble primordial pour la façade maritime du département du Nord.

Pour toutes ces interrogations restant sans réponses à ce jour, je sollicite de nouveau la mise en place du Conseil Portuaire, organe régi par l'article R5314-23 du code des transports – 5^e partie : Transport et navigation maritimes, qui doit se réunir au moins deux fois par an en regroupant les personnes morales et physiques concernées par son administration et notamment les usagers. Il ne s'est plus réuni depuis votre élection de Président du Conseil départemental du Nord ! »



24, rue Charles Leurette - 59820 GRAVELINES
Groupe soutenu par le PS, le MRC, le PRG et de nombreuses personnalités du monde économique, syndical et associatif.
Compte Facebook "Gravelines Gagnant"

Nous contacter :
Groupe
ENSEMBLE, pour
Gravelines Gagnant !



Nous tenant à votre disposition :
Maria Alvarez et Sabrina Véro
groupe-alternative@orange.fr
www.groupe-alternative.com
Comptes Facebook "Maria Alvarez" et "L'Alternative Changeons de Cap"

Élus du groupe municipal (2 sièges) L'Alternative : Changeons de Cap !

PPRL, TOUJOURS AU CITOYEN DE PAYER !

Investir dans une maison est pour les classes moyennes, le projet de toute une vie dont la finalité est de préparer ses vieux jours ou de léguer un bien à ses enfants. Un PPRL (plan et périmètre des zones submersibles) est en préparation sur la commune. Une grande partie de Petit-Fort Philippe et une moindre du Pont de Pierre sont concernées. Des travaux sont sollicités par l'Etat afin de sécuriser les populations, plusieurs zones sont définies. Selon ces zones, une participation de l'Etat à la réalisation peut être envisagées : 0%, 20% ou 40% des travaux à hauteur de 10% de la valeur du bien. Attention : Si les travaux sont "obligés", en cas de sinistre s'ils ne sont pas effectués, les assurances ne couvriront pas les dégâts mais s'ils sont "préconisés" l'Etat ne participera pas financièrement aux frais !

Ce PPRL aura pour conséquence la baisse de la valeur du bien, même mineur un risque reste un risque. Les travaux recommandés ont un coût supplémentaire pour l'acquéreur, comme il représente un coût pour le propriétaire qui souhaite les respecter. Comparer Gravelines, avec la zone test (l'île de Ré) pour en déduire qu'il n'y aura pas de dévaluation du marché n'est pas crédible.

Gravelines cumule les risques : La submersion marine, l'inondation par les terres, un environnement industriel dont de nombreux SEVESO, une centrale nucléaire (dotée d'une digue de protection qui n'est plus à la hauteur du réchauffement climatique et de la montée des eaux). Qu'adviendrait-il si plusieurs facteurs étaient conjugués ? On ne peut se pencher sur l'un des facteurs sans observer les autres ! Il devient urgent de respecter le principe de précaution et de cesser de construire dans les zones inondables au prétexte que la construction verticale ou ré-haussée offre un repli aux occupants. Les constructions supplémentaires et leurs voiries dans ces périmètres imperméabilisent les sols et sont un facteur aggravant pour les constructions existantes !

La pression fiscale se fait toujours plus importante et on demande au citoyen de couvrir les frais. Des investissements en amont permettraient comme aux Pays-Bas de faire face, il s'agit d'un service public. Rappelons que la CUD est la communauté la plus riche de France et que Gravelines a un budget hors pair : **Faut-il que les priorités soient définies !** Une enquête publique a démarré depuis le 18 octobre et **jusque la mi-novembre**. Elle servira à l'Etat pour la rédaction de l'arrêté préfectoral qui en régira l'application. Les cahiers sont disponibles en mairie aux heures d'ouverture afin de permettre à la population de s'exprimer. Je conseille aux Gravelinois de se saisir de ce droit : **Une fois l'arrêté édité, il sera trop tard !**

Suite à notre précédente Tribune concernant le RME, j'ai été interpellée par une élue de la majorité, me demandant un rectificatif. Lors de la prochaine Tribune, je citerai des exemples concrets appelant des réponses claires...

Élus du groupe municipal (2 sièges) Gravelines Bleu Marine

G E M A P I

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations Cet acronyme est issu de la loi MAPTAM, loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles du 27 janvier 2014. Si, si, c'est possible, ça germe dans les cerveaux fêlés de nos énarques. Et alors ? Me direz-vous. Et bien, regardez attentivement votre avis d'imposition Taxe Foncière ; subrepticement dès 2015 est apparue une nouvelle colonne « Taxe GEMAPI ». Pour l'instant cette colonne est restée vide et le sigle étant inconnu, nous nous sommes tous dit : « pas concerné ! Fatale erreur ! » Cela arrivera, dès le 1^{er} janvier 2018.

Explication :

La compétence G E M A P I est définie par les 4 alinéas suivants de l'article L.211-7 du code de l'environnement :

- L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique.
 - L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau.
 - La défense contre les inondations et contre la mer.
 - La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.
- Cette compétence obligatoire est affectée aux communes au plus tard le 1^{er} janvier 2018. Les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI FP) – communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines ou métropoles – exercent cette compétence en lieu et place de leurs communes membres.

Les communes ou les EPCI FP qui exercent la compétence G E M A P I peuvent instituer une taxe facultative plafonnée à 40 € par habitant et par an. Le produit de la taxe est réparti entre les assujettis aux taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties, à la taxe d'habitation et à la cotisation foncière des entreprises.

En clair : Les incapables qui nous gouvernent ont refilé aux collectivités territoriales une nouvelle compétence sans transférer les budgets correspondants. Moyennant quoi, ces collectivités, arguant une nouvelle compétence vont mettre en place la nouvelle taxe, pour l'instant plafonnée à 40 € par habitant et par an. Ce qui n'empêche pas HOLLANDE 1er d'affirmer solennellement « il n'y aura pas d'impôts nouveaux ! »

Évidemment ce n'est pas l'état qui lèvera le nouvel impôt, la promesse est tenue, les apparences sont sauves, mais les contribuables trinqueront de nouveau toujours plus.


Gravelines Bleu Marine
3 rue Jean de la Fontaine - 59820 Gravelines
Contact : GravelinesBM@gmail.com

Élu du groupe municipal (1 siège) Les Non-Inscrits

INCIVILITÉS CES ACTES QUI « POURRISSENT » LA VIE DE TOUS !

Ces incivilités, que nous subissons tous, deviennent de plus en plus insupportables et parfois franchissent un cap pour devenir des actes délictueux.

L'incivilité se situe à la limite de l'impolitesse et de la petite délinquance. Elle entretient le sentiment de malaise, d'insécurité et de vulnérabilité et implique des réactions d'hostilité à l'égard de jeunes, des voisins, ...

Quelques exemples d'incivilités :

- dégradation des boîtes aux lettres, du mobilier urbain
- détritus sur les trottoirs, décharges sauvages
- non respect des espaces verts et des plantations
- impolitesses : non respect des codes élémentaires de la politesse : « bonjour, s'il vous plaît, merci, au revoir... »
- non respect du code de la route : vitesse excessive, deux roues circulant sur les trottoirs, stationnement sur les trottoirs obligeant les piétons à marcher sur la chaussée...
- tags sur les murs
- attroupement de personnes au langage souvent agressif
- le bruit : musique trop forte, travaux à des heures indues
- odeurs d'urine à l'entrée des bâtiments, le long des clôtures
- déjections animales sur les trottoirs, non ramassées par les propriétaires des animaux...



Place des messageries

Comment peut-on agir ?

La collectivité en nettoyant et en veillant à la tranquillité de chacun.

Faire prendre conscience des dangers que peuvent apporter les incivilités, des dépenses parfois importantes qu'elles peuvent engendrer et cela au détriment d'autres investissements utiles à tous.

Faire comprendre que la vie en société implique le respect d'un certain nombre de règles élémentaires qui, lorsqu'elles sont appliquées, permettent à chacun de vivre dans la tranquillité.

Mais aussi sévir, verbaliser...

Et chacun d'entre nous en veillant au respect de l'autre.

Une célèbre maxime peut résumer : « tous concernés, tous responsables »

Tribune rédigée le 20 octobre 2016


Nous tenant à votre disposition :
Guy Vermeulen
Contact : guy.vermeulen@outlook.fr


Puériculture • Nutrition • Santé/Bien-être • Éveil/Éducation



19 & 20
Novembre
2016
10h > 18h

2^{ème}
édition

100 %

BÉBÉ SPORTICA Gravelines

100 %
ENTRÉE
GRATUITE

Futurs parents / Enfants de 0 à 6 ans

CONTACT : 03 28 23 29 69



Salon 100% bébé • www.sportica.fr • www.tourisme-gravelines.fr

